

265/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 25 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq juillet à dix-huit heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Aurélien FERRAND, Sonia FLOCH, Jean-Hervé GOARNISSON, Annick LE GALL, Éric LE SCANFF, Cyrielle MOY, Françoise NORMAND, Hervé TILLY, Paul UGUEN.

Pouvoirs : Édouard TROLES à Hervé TILLY, Rémy LE MEUR à Paul UGUEN

Absente : Laurence LE ROY-TASSEL,

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juillet 2024

Objet : Fonds de Coopération et de Solidarité Territoriale de Morlaix Communauté

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal avoir sollicité Morlaix Communauté et plus particulièrement son Fonds de Coopération et de Solidarité Territoriale (FCST) pour plusieurs projets, demande approuvée en bureau communautaire du 17 juin 2024.

Il précise que la part d'autofinancement de la commune doit être au moins égale ou supérieure au montant sollicité pour le FCST.

Monsieur Le Maire propose de solliciter le FCST de Morlaix Communauté pour les travaux de voirie Rue Even Charruel / sécurisation des abords du collège, la création d'un city park et la rénovation de l'école Ar Roudour dans le cadre de l'ouverture de la classe bilingue.

- **Les travaux de voirie rue Even Charruel** consistent en le rabotage de la chaussée et la réalisation d'un tapis d'enrobés. Par ailleurs, des travaux de sécurisation sont également prévus (création d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée ou Chaucidou, de placettes surélevées, de marquage au sol au niveau du collège et de reprise de bordures)

Plan de financement de l'opération :

	Dépenses HT	Recettes HT
Travaux de voirie et de sécurisation	150 000 €	
FCST Morlaix Communauté (13,33 %)		20 000 €
Financement Conseil Départemental (66,67 %)		100 000 €
Autofinancement de la Commune (20 %)		30 000 €
TOTAL HT	150 000 €	150 000 €

- **Le city park** consiste en un plateau multisports qui sera complété par des agrès, des allées de pétanque et un espace détente pour favoriser les liens intergénérationnels.

Plan de financement de l'opération :

	Dépenses HT	Recettes HT
Terrassement	30 000 €	
Terrain multisports	66 696 €	
Aménagements	33 304 €	
FCST Morlaix Communauté (15,38 %)		20 000 €
Subvention Pacte Finistère 2030 (23,07 %)		30 000 €
Subvention Agence Nationale du Sport (décision mi- Octobre) (30,77 %)		40 000 €
Subvention DETR (7,70 %)		10 000 €
Autofinancement de la Commune (23,08 %)		30 000 €
Total HT	130 000 €	130 000 €

- À la rentrée scolaire 2024-2025, une **classe bilingue** ouvrira en section maternelle à l'école Ar Roudour entraînant des travaux d'aménagement des locaux et des extérieurs et d'achat de matériel informatique et pédagogique.

Plan de financement de l'opération :

	Dépenses HT	Recettes HT
Matériel informatique	3 000 €	
Equipement extérieur	6 000 €	
Rénovation du bâti	11 000 €	
Equipement pédagogique	5 000 €	
FCST Morlaix Communauté (50 %)		12 500 €
Autofinancement de la Commune (50 %)		12 500 €
Total HT	25 000 €	25 000 €

Monsieur le Maire demande à être autorisé à solliciter le Fonds de Coopération et de Solidarité Territoriale (FCST) de Morlaix Communauté pour les projets suivants : les travaux de voirie Rue Even Charruel / sécurisation des abords du collège, la création d'un city park et la rénovation de l'école Ar Roudour dans le cadre de l'ouverture de la classe bilingue pour un montant total de 52 500 € HT.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte les projets présentés et leurs plans de financement,**
- **Autorise le Maire à solliciter le Fonds de Coopération et de Solidarité Territoriale (FCST) de Morlaix Communauté pour ces projets : les travaux de voirie Rue Even Charruel / sécurisation des abords du collège, la création d'un city park et la rénovation de l'école Ar Roudour dans le cadre de l'ouverture de la classe bilingue pour un montant total de 52 500 € HT.**
- **Autorise le Maire à signer l'ensemble des documents à intervenir.**

Pour extrait conforme,



Maire,

La secrétaire de séance,

Cyrille MOY